

APPEL A CANDIDATURES EQUIPE D'ENCADREMENT DU SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU) DE CORSE



Dans le cadre du Service National Universel (SNU), 25 000 jeunes de 16 ans vont vivre un moment de cohésion en internat, week-end compris en dehors de leur lieu de résidence **du 20 juin au 2 juillet 2021**.

Pour la Corse ce séjour de cohésion accueillera **140 jeunes insulaires** ainsi qu'une équipe de **25 cadres et tuteurs** sur le site **Cala di Sole** labélisé Centre SNU à **ALGAJOLA (2B)**.

A cet effet les services académiques recrutent **25 encadrants pour un contrat du 7 juin au 26 juillet** afin d'assurer l'accompagnement et la sécurité des jeunes ainsi que l'animation des séjours.

La période de contrat comprend 1 semaine de formation, 1 semaine consacrée à la préparation, puis la tenue du séjour avec les jeunes.

Vous pouvez consulter les fiches de postes proposées : **cadre de compagnie, tuteur-tutrice, infirmier-infirmière, intendant-intendante et référent-référente sport et cohésion**.

Profils visés : Personnes ayant une expérience reconnue dans l'encadrement de la jeunesse soit dans l'éducation nationale, les armées ou les associations de jeunesse. Pour certains cadres de compagnie, une expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers peut être attendue.

Les diplômés des domaines de l'animation et du sport sont particulièrement recherchés pour les postes de tuteurs de maisonnées (BAFA/BAFD/BPJEPS/DEJEPS...)

Modalités de recrutement :

1. Les agents relevant du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sont missionnés par les services académiques de Corse sous couvert de leur hiérarchie ;
2. Les autres personnels relevant d'un des trois versants de la fonction publique (FPE, FPT, FPH) qui souhaitent devenir encadrant sont invités à formuler une demande d'autorisation de cumul d'activité auprès de leur administration. Ils seront recrutés pour la période sur la base d'un contrat d'engagement éducatif conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles (art. L. 432-1 à L. 432-6) ;
3. Les autres personnes sans engagement préalable vis-à-vis de l'État ou autre service public, sont recrutés sous un contrat d'engagement éducatif.

Pour toutes questions vous pouvez contacter :

Mme Mélanie DEMINATI-VALIANI, cheffe de projet départemental SNU, SDJES2A, 06 10 38 45 41
Mme Marylène PELLEGRINETTI, secrétaire générale, DSDEN2A, 04 95 51 59 98

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à envoyer **avant le 18 avril** à l'adresse suivante :

ce.sdjes2A@ac-corse.fr

